

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2021 (Compte-rendu)

**Heure et lieu** : 11 h 00 – petite salle des fêtes (ancienne salle de la cantine)

**Présents** : Jean-Luc Girard – Alexandra Gogué – Thierry Morisset – Kevin Percevault  
Juliana Rabineau – Jacqueline Treuillier (secrétaire de séance)

**Absents** : Thomas Beaucourt - Serge Clavilier (pouvoir donné à Kevin)- Christine Derouineau  
Christèle Morel (pouvoir donné à Alexandra) - Pascal Tessier

**Observateurs** : 4

### Début de la séance (11 h 05)

Un seul point était mis à l'ordre du jour :

#### **1. Le contrat de travail du guide de la Cave aux Sculptures**

- Le maire indique qu'à ce jour et en raison de la crise sanitaire, aucune date d'ouverture de la cave aux sculptures n'est annoncée. La question qui se pose : doit-on procéder à l'embauche du guide ?
- Le maire suggère de proposer au guide un contrat de deux mois (5 heures de travail par jour sur 5 jours par semaine) pour effectuer la mise en place des flyers, reprendre contact avec les offices de tourisme et mise en valeur de l'ensemble du patrimoine.
- Le guide qui gérait la cave aux sculptures en 2020 est actuellement au chômage. Les heures qu'il a effectuées en ce début d'année ont été faites bénévolement. Tous sont d'accord sur le fait que le guide a fait un très bon travail pendant l'année 2020.
- Les conseillers ont noté que la commune subit une perte significative et récurrente depuis de nombreuses années (plus de 10.000 € annuellement). Pour l'année 2020 la perte s'élève à plus de 18.000 € (conséquence de la COVID et de la rémunération plus élevée du guide par rapport aux années précédentes). Ce déficit ne permet pas de payer un guide.
- Monsieur Léotot, géologue, a inspecté la cave aux Sculptures en fin d'année 2020. Selon lui, la cave n'était pas visitable en l'état.
  - **Le conseil demande au maire de contacter Monsieur Léotot pour un nouveau diagnostic.**
  - **L'étanchéité du dessus de la cave et le nettoyage du caniveau sont primordiaux.**
- Questions posées :
  - A. Comment ouvrir la cave aux sculptures au public sans guide ?
  - B. Pourquoi ne pas ouvrir exceptionnellement la visite de la cave aux sculptures (lors de manifestations organisées sur la commune...). Pour mémoire, en 2020, 2 journées (12 et 13 juillet) ont été bloquées conjointement avec le Comité de la Rose et l'Auberge de la Caverne Sculptée. Ces deux jours ont été reportés sur 2021.
  - C. Avec les mesures sanitaires, le nombre de visiteurs est passé de 19 à 10. il est difficile de se projeter sur l'avenir, avec le risque de devoir limiter à nouveau le nombre de visiteurs.
  - D. Le guide a travaillé en 2020 sur le dossier destiné à la DRAC pour prétendre à des aides destinées à faciliter l'accès à la Cave aux Sculptures. Thierry Morisset, Gérard Beaumont et Eliane Lefort ont participé à une réunion à Angers afin de mener une réflexion sur l'avenir de la Cave aux Sculptures.
    - **Il est demandé au maire qu'un état de l'avancement de ce dossier soit fait lors d'un prochain conseil municipal ainsi qu'aux habitants.**

À la proposition du maire d'établir un nouveau contrat au guide chargé de la Cave aux Sculptures, les réponses sont les suivantes : **Favorable : 1 - Défavorables : 7**

**2. Avant la fin du conseil, les participants au conseil se mettent d'accord pour que les prochains conseils se déroulent le soir ; l'horaire choisi : 19 h 30. Il est également décidé que le maire prévienne les conseillers suffisamment à l'avance des dates du conseil municipal.**

**Fin du conseil municipal à 11 h 45**